



CHAMPIONNAT DE FRANCE DES RALLYES TERRE 2024

TERRE DES CAUSSES

05 - 06 et 07 Avril 2024

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Dans le cadre du championnat de France des Rallyes Terre 2024, l'organisation du Rallye Terre des Causses tient à préciser que : **« seuls les médias possédant le badge FFSA 2024 (donc une licence avec assurance) ou la carte de presse nationale et représentants un média spécifiquement accrédité pour couvrir l'évènement peuvent bénéficier de la couverture assurance prise, pour l'ensemble de l'épreuve, par l'organisateur. »**

L'Organisation du Rallye Terre des Causses vous demande de lire très attentivement ce document qui est à remplir dans son intégralité, signé et daté. Il vous est également précisé que les consignes de sécurité **imposent des zones spécifiques réservées aux photographes et aux cameramen. En dehors de ces zones, il est strictement interdit de filmer ou de photographier dans des endroits balisés et signalés comme interdits (même aux professionnels qui sont accrédités). Les contrevenants seront immédiatement exclus des spéciales et se verront retirer les chasubles.**

Je soussigné :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Média représenté :

Tél portable :

Décharge de toutes responsabilités les organisateurs du Terre des Causses, épreuve du championnat de France des Rallyes Terre, en cas d'accident dont je pourrais être victime ou occasionné par moi-même.

Fait à

le

Signature de l'intéressé

IMPORTANT

L'organisateur se réserve le droit de refuser une accréditation sans en donner les raisons. Toute demande incomplète sera refusée.